



Juin 2026



L'aide de 70€ reconduite pour la saison 2026-2027

Bonne nouvelle pour les jeunes sportifs et leurs familles : le Pass'Sport est officiellement renouvelé pour la saison 2026-2027.

Ce dispositif de l'État vise à favoriser la pratique sportive en club en offrant une réduction immédiate sur le coût de l'adhésion ou de la licence.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

C'est une déduction directe de 70 € (montant revalorisé depuis 2025) appliquée au moment de l'inscription dans une structure partenaire.

Qui peut en bénéficier ?

Attention : conditions sous réserve de modification pour le lancement officiel par l'organisme pass.sports.gouv.fr, communiquées prochainement.

Le dispositif s'adresse à plus de 6 millions de jeunes en France, sous conditions de ressources ou de situation :

- Les jeunes de 6 à 17 ans dont les familles perçoivent l'Allocation de rentrée scolaire (ARS).
- Les jeunes de 6 à 20 ans bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).
- Les adultes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Les étudiants boursiers (Crous ou bourses régionales sanitaires et sociales) jusqu'à 28 ans.

Comment l'utiliser ?

Réception du code : les bénéficiaires recevront un code unique par e-mail ou SMS durant la deuxième quinzaine d'août 2026.

À noter : le Pass'Sport est valable pour toute inscription effectuée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2026.

Plus d'informations et test d'éligibilité : www.pass.sports.gouv.fr

La méthode au CLP : C'est simple 🦵 🦵

Etape 1 : dès que vous recevrez votre Pass'sport au nom de votre enfant, faites-le parvenir à notre trésorier Jérémie : brun.jeremie@yahoo.fr

Etape 2 : Jérémie valide votre code auprès du responsable licence et vous recevez dans la foulée un (nouveau) lien de renouvellement/création de licence avec cette déduction de 70 euros

Le CLP